



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

musées

Question écrite n° 66443

Texte de la question

M. Christian Estrosi souhaite connaître de Mme la ministre de la culture et de la communication la situation financière de la Réunion des musées nationaux. En effet, cette structure a rencontré au cours des années écoulées des difficultés financières importantes menaçant même son existence. Il souhaite savoir si la Réunion des musées nationaux a retrouvé depuis un équilibre financier satisfaisant. Il lui demande également de lui communiquer le montant des ventes réalisées par la Réunion des musées nationaux dans chaque musée national pour l'année 2000.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention de la ministre de la culture et de la communication sur la situation financière de la Réunion des musées de France. L'année 1996 avait en effet été marquée par un résultat déficitaire de plus de 12,93 MEUR, notamment imputable à l'activité éditoriale et commerciale. Le plan de redressement mis en oeuvre en 1997 a cependant rapidement porté ses fruits, puisque le fonds de roulement a été reconstitué au-delà des espérances initiales et que les services éditoriaux et commerciaux ont retrouvé l'équilibre dès l'année 1998. Les résultats de l'année 2000 ont été quasiment équilibrés, à - 0,08 MEUR. Les chiffres d'affaires réalisés en 2000 dans les musées nationaux sont les suivants (en MEUR) : Louvre : 23,41 ; Orsay : 10,04 ; Cluny : 1,31 ; Picasso : 1,26 ; Arts d'Afrique et d'Océanie : 0,39, Arts et traditions populaires : 0,06 ; Delacroix : 0,06 ; Guimet : 0,05 ; Orangerie : 0,02 ; Hébert : 0,14 ; Antiquités nationales : 0,08 ; Versailles : 8,24 ; Fontainebleau : 0,66, Ecoen : 0,07 ; Compiègne : 0,08 ; Granges de Port-Royal : 0,06 ; Malmaison/Bois-Préau : 0,11 ; Chagall (Nice) : 0,55 ; Pau : 0,11 ; Biot : 0,08 ; Limoges : 0,07 ; Sèvres : 0,05 ; Maison Bonaparte (Ajaccio) : 0,02 ; Préhistoire (Les Eyzies-de-Tayac) : 0,14 ; Blérancourt : 0,12 ; Musées napoléonien et africain (île d'Aix) : 0,10 ; Magnin (Dijon) : 0,45 ; Mouilleron-en-Pareds : 0,06. La situation de la RMN est encore fragile, notamment au regard de tout événement susceptible d'affecter la fréquentation des musées. L'année 2001 a ainsi été fortement pénalisée par la chute brutale de la fréquentation touristique après le 11 septembre, ainsi que par des grèves aux mois d'octobre et de novembre liées aux discussions sur l'aménagement et la réduction du temps de travail dans les fonctions publiques. Les résultats attendus de cet exercice seront sans doute négatifs. Par ailleurs, le budget 2002 a été voté en déficit de 5,49 MEUR pour tenir compte d'un contexte défavorable à de multiples égards : baisse de la fréquentation (évaluée à - 10 %) des musées et boutiques de musées, liée au contexte international ; doublement du coût des primes d'assurances des oeuvres dans le cadre d'expositions, toujours lié au contexte international ; poursuite des travaux au musée d'Orsay qui devrait entraîner une baisse de fréquentation de l'ordre de 100 000 visiteurs ; fermeture pour travaux du musée de l'Orangerie et du musée de la Préhistoire des Eyzies-de-Tayac ; surcoûts générés par la mise en place de la réduction du temps de travail. Il n'en reste pas moins que la RMN devrait être en mesure de surmonter cette période difficile. Le fonds de roulement qu'elle a su reconstituer entre 1997 et 2000 devrait lui permettre de supporter sans difficultés les pertes attendues en 2001 et 2002. Par ailleurs, l'année 2003, avec l'achèvement des travaux au musée d'Orsay et la réouverture du musée de la Préhistoire, puis l'année 2004, avec celle du musée de l'Orangerie, ouvrent des perspectives favorables. En outre, la RMN devrait à cette date être en mesure de toucher les dividendes des

actions de rationalisation qu'elle entreprend actuellement à tous les niveaux. Tout est mis en œuvre pour garantir la viabilité financière et la pérennité de cet instrument culturel irremplaçable qu'est la Réunion des musées nationaux, au service de sa triple mission d'enrichissement des collections nationales, d'organisation d'expositions de renommée internationale, et de conception d'une politique éditoriale et commerciale exigeante, cohérente et conçue comme un outil de diffusion et de promotion des collections nationales.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66443

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 septembre 2001, page 5396

Réponse publiée le : 15 avril 2002, page 2002